

## Promotion, qu'elle dit !

A l'occasion du dernier conseil municipal cherchant à tout pris un argument qui pourrait lui permettre de démontrer que Jacky Henin ne faisait que travestir la réalité, la princesse s'adressant à la presse et au public, déclara : « vous dites que l'ancien attaché de presse est victime de harcèlement, c'est faux il vient de bénéficier d'une promotion... ».

Tant mieux pour lui !

Mais la réalité nous amène à rappeler que du 16 mars au 28 mai (date de la dénonciation des faits au Conseil par JH), ledit salarié, n'a rien eu à faire, a été privé de tout matériel, se demandait ce qu'il allait devenir... Gênée aux entourures, la princesse convoquait immédiatement le salarié par mail ! Sauf qu'il n'avait pas d'ordinateur, et qu'il a fallu déplacer un directeur de division pour le prévenir. Enfin, elle a réussi à le voir, pour une « promotion » .....

## Brouille

Le Journal de Natacha serait-il brouillé avec Radio 6 ? Pas une ligne sur le passage de Jacky Hénin sur les ondes la semaine passée ! Il faut dire qu'ils auraient difficilement pu transformer ses propos... Alors c'est forcément moins drôle...

## L'argent toujours l'argent...

Ils ont remis ça cette semaine ! Cette fois-ci, c'est le roquet qui a attaqué, suivi de près par la princesse ! « (...) *La CAC est endettée pour 70 ans, la situation est catastrophique, il est urgent d'imposer le contribuable* ».

« *Il n'était jamais là... Il était au courant de cette situation...mais l'ancien président n'a pas eu le courage politique de le faire (créer un impôt)* ».

Prétendre que leurs prédécesseurs ne se sont pas souciés de l'état des finances de la structure dont ils avaient la charge, c'est assurément : vouloir les faire passer pour des irresponsables, vouloir apeurer volontairement des populations qui n'ont pas besoin de soucis supplémentaires actuellement !

Lorsque l'on aspire à assumer des responsabilités politiques, on se doit de ne pas faire de l'à peu près, on se doit surtout d'être irréprochable dans son propos et dans les chiffres avancés, au risque de se faire reprendre sans aucun ménagement ! Ainsi, les élus, les administratifs en charge de la gestion de la structure communautaire, les administratifs en charge des structures locales qui conseillent leurs élus, le trésor public, se seraient tous laissés aller à dilapider, auraient couvert une gestion aventureuse et dangereuse ???

Ainsi le débat n'aurait jamais eu lieu, la discussion et l'examen attentif de la réalité financière ne se seraient pas faits ???

Mais sur quelle planète vivaient donc la princesse et son roquet avant les dernières élections municipales ?

Sûrement sur une constellation où la « Voix du Nord » et le « Nord Littoral » ne sont pas diffusés, où « Calais TV » et « Radio 6 » ne sont pas regardables et audibles. Chacun de ces organes de presse à sa manière ayant rendu compte, à de très nombreuses reprises, de ces débats.

Mais apparemment, ils n'ont rien vu, rien entendu ! (facile !)

Quelle est donc la situation exacte de la communauté d'agglomération du Calaisis une fois pour toute ?

Vous trouverez joint à l'envoi un document très parlant (il date de janvier 2008) ! Document de travail, il fait appel à la prévision !

Les recettes y sont toujours légèrement diminuées, les dépenses légèrement augmentées, ceci pour éviter toute mauvaise surprise !

Vous constaterez qu'à six ans, jamais les dépenses ne sont supérieures aux recettes (à condition évidemment de ne pas jeter l'argent par les fenêtres) et qu'au contraire tous les exercices sont positifs !

Vous constaterez également que l'addition des intérêts et du remboursement en capital de la dette de la structure ne dépasse pas 5 % des recettes !

Enfin, vous constaterez que si la CAC conservait ses attributions et ses structures actuelles, en peu de temps (six années) elle serait en possession d'un petit trésor de guerre, une fauchée qui ne se porte pas trop mal !

Alors ou ils vous mentent et c'est grave ! Ou ils sont incultes et c'est encore plus grave !

## Grenat voit rouge !

Pas content M. Grenat. Non, décidément il n'a pas apprécié que Jacky Hénin dise que les élus de la nouvelle majorité courent après l'argent (augmentation des indemnités à la ville, à la CAC, au SEVADEC, apparition de celles-ci au SITAC... Ce n'est pourtant pas une invention!). Du coup, il rétorque qu'« il (Jacky Hénin) dit qu'il reverse 90 % de ses revenus au PC. Or, il touche 8 000 euros, si on compte bien, il reverse 7 200 au parti. Il lui reste 800 euros. (...) On se demande comment il vit. »

Même version chez Natacha Bouchart (aurait-elle copié ?) : « (...) Comment fait-il pour se nourrir ? Comment fait-il pour posséder certains biens ? » (Lesquels ??).

Alors voilà, on hésite entre 2 options : ils le font exprès ou ils sont stupides. Mettons que ce soit la première qui soit la bonne. Jacky Hénin (qui gagne 5 852 € et non 8 000 € en tant que député européen) redonne TOUT au parti qui lui reverse un salaire de 2 590 €. Mais forcément que ça leur échappe : accepter un salaire inférieur quand on pourrait en gagner plus, comment voulez-vous qu'ils comprennent un truc pareil !

Une chose est sûre, ça les énerve vraiment qu'on dise à tout le monde ce qu'ils se mettent dans la poche ! Ah oui, M. Grenat a acheté une nouvelle voiture...

## Histoire de sable

Il paraît qu'à Calais il y a du vent, et que le sable, s'il y a du vent, ça s'envole ! Non ! Eh bien ne riez pas car manifestement la municipalité vient de faire cette découverte. Dans le cadre de l'aménagement de la digue aux voitures, le rond-point situé devant le poste de police a été quelque peu... décoré.

Un chalet, du sable, des bacs à fleurs... sans doute histoire de montrer aux touristes qu'ils sont arrivés à la plage. Sauf que le sable s'envole, bien évidemment ! Résultat, dès le premier jour, le chalet et la dune : envolés ! Depuis, un employé municipal passe chaque matin au moins 2 heures à rendre le décor présentable. Un travail digne de Sisyphe.

### J'le dirai pas ! Na !

La princesse n'ose même plus prononcer le nom de celui qui est, selon elle, responsable de TOUS les maux passés, présents et à venir de Calais (en même temps ça a l'avantage de la dédouaner de beaucoup, beaucoup, beaucoup de choses...). Du coup quand les journalistes « sollicite(nt) une précision : « Il » ? « Qui ça, Il ? » « L'autre ! » répond sèchement Natacha Bouchart. » En plus d'être fétichiste, serait-elle aussi superstitieuse ?

## En bref

### Fan club

Un peu plus de trois mois qu'elle est élue et elle a déjà son fan club ! A l'occasion du podium Radio 6 qui s'est tenu place de l'hôtel de ville le vendredi 20 juin, le présentateur a eu la bonne idée de faire monter sur scène « quelqu'un qui ne va pas chanter mais qui veut vous dire quelques mots ». Et ce n'est pas la chanteuse Princesse Erika qui fit son apparition mais bien princesse Natacha. Et le moins que l'on puisse dire c'est que l'accueil ne fut pas des plus chaleureux : sifflets, huées... Ce n'est pas parce qu'on est princesse qu'on est forcément une star...

### Chèque-vacances

La fameuse prime de 300 € promise par l'équipe Bouchart durant la campagne a été distribuée la semaine dernière aux employés municipaux sous forme de... chèques-vacances. On passe sur le fait qu'elle avait promis de l'argent et non des chèques-vacances que l'on ne peut pas utiliser pour ce que l'on souhaite... (on va encore nous traiter de mauvais perdants...). Mais en revanche on revient sur une précision qu'elle avait apportée à plusieurs reprises (notamment lors du conseil du 28 mai en réponse à une question de M. François). La prime serait de 300 € pour tout le monde quel que soit le grade avait-elle dit et répété. Raté ! De 310 à 290 €, le montant baisse à 70 € pour certains employés à temps partiel. C'est marrant, on a beau réfléchir, on ne se souvient pas d'avoir entendu parler de cette distinction-là...

## La princesse a les nerfs

Cette semaine Natacha Bouchart a réglé ses comptes avec Jacky Hénin par voie de presse. Perplexe devant « l'acharnement et l'agressivité de Jacky Hénin » qui porte des « accusations mensongères » sur les élus en place ou l'action municipale (??). « Il va de plus en plus loin dans les attaques personnelles (??). Il devrait faire preuve de modestie. Jacky Hénin pète les plombs. Qu'il aille se reposer et prendre quelques calmants. (!) On en a marre des agressions permanentes. (??) On le connaissait vindicatif et on s'aperçoit qu'il n'a pas changé. Il accentue son côté désagréable. Il ne contrôle plus sa colère. »

Et il paraît que c'est Jacky Hénin l'agressif !